



Taxes sur vente bien immobilier issu d'un héritage par anticipati

Par **dardanelles**, le **22/11/2009** à **16:26**

Bonjour,

Une petite question technique. Je remercie cordialement par avance les spécialistes pour leur aide !! Je vais hériter en décembre d'un appartement d'une valeur de 160.000 euros. Mes parents (bien vivants !) ont en effet fait un héritage par anticipation ». Mon objectif est de vendre sans tarder ce bien immobilier pour me constituer un apport pour acheter une maison. Je me demande si je devrai payer des impôts sur cette vente ? Si oui combien ? Et – selon la réponse - vaut-il mieux attendre un certain délai pour vendre avec moins d'impôts ? Merci pour un petit coup de pouce éclairé !!

Dardanelles